

Un bison de Białowieża pour le musée de Strasbourg, épisode de l'histoire de la zoologie du XIX^e siècle

Piotr Daszkiewicz et Tomasz Samojlik

Les Archives de la Ville et Eurométropole de Strasbourg conservent, parmi les archives de sociétés et d'institutions culturelles, un riche fonds de la Société du Musée d'histoire naturelle [cote 88 Z]. Parmi les documents sauvegardés dans ce fonds se trouve une correspondance relative à un bison d'Europe.

Au XIX^e siècle, les populations de bisons d'Europe vivaient uniquement dans deux lieux : la forêt de Białowieża, dernière forêt primaire des plaines d'Europe, et les montagnes du Caucase. Cependant, les bisons du Caucase étaient méconnus et leur existence était souvent mise en doute par les naturalistes et les voyageurs qui les considéraient comme disparus, tout comme ceux de Prusse et de Moldavie au XVII^e siècle. Ils ne furent redécouverts que dans la deuxième moitié du XIX^e siècle¹. Les seuls bisons connus étaient donc ceux de Białowieża.

L'animal était très convoité par les musées d'histoire naturelle et les collections privées dans toute l'Europe. Celui qui était le plus grand mammifère terrestre de notre continent, à l'époque encore souvent confondu avec l'aurochs, intéressait fortement les naturalistes, comme le prouvent notamment les travaux et correspondances de Jean-Emmanuel Gilibert, Georg Forster, Louis Henri Bojanus, Georges Cuvier, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, Carl Eichwald et tant d'autres. L'histoire du bison nommé Miska, mort dans la ménagerie de Vienne, puis confisqué par l'administration napoléonienne et apporté à Paris – à la demande expresse de Cuvier –, prouve l'intérêt que portaient les hommes de science et les hommes d'État de l'époque à cette espèce².

Dès 1795, avec le troisième partage et la disparition de la République des Deux Nations, la forêt de Białowieża fut rattachée à l'empire russe, et ce jusqu'en 1918. La forêt, ancien domaine des rois de Pologne et grands-ducs de Lituanie, était devenue possession impériale des tsars. Le bison d'Europe, qui bénéficiait déjà précédemment d'une protection par les Statuts du grand-duché de Lituanie, fut considéré comme gibier de l'empereur et continua ainsi à être protégé par ce statut.

¹ Daszkiewicz, P. et Samojlik T. 2004. Historia ponownego odkrycia żubrów na Kaukazie w XIX wieku [L'histoire de la redécouverte des bisons au Caucase au XIX^e siècle]. *Przegląd Zoologiczny*, 48(1-2): 73-82.

² Daszkiewicz, P. et Samojlik T. 2014. Napoleon. Białowieża Forest and the last bison from Transylwania. *Echa Przeszłości* XV: 67-73.

Les chasses du tsar dans la forêt de Białowieża étaient très rares. Les permissions de chasser ou de prélever les bisons, accordées à des étrangers, étaient exceptionnelles et, dans la plupart des cas, se limitaient aux seules demandes de souverains, comme par exemple à la reine Victoria³, au prince de Monaco⁴ ou au landgrave de Plessen.

Parfois, il arrivait que de telles permissions fussent concédées également à des institutions scientifiques, impériales ou étrangères. Les demandes émanant du Cabinet zoologique de Varsovie⁵ ainsi que de l'Université de Vilnius ont bien été décrites. En 1828, l'université vilnoise chercha en effet à obtenir deux bisons pour sa collection zoologique. Les anciens spécimens, préparés par Bojanus, avaient été jugés insuffisants pour la poursuite de recherches. La correspondance dura plusieurs mois (en tout environ 20 lettres) et engagea le recteur de l'université (Pelikan), son supérieur administratif (le curateur Novosilcov), le ministre de l'enseignement (le prince Liwen), le prince Kuruta, le conseiller d'État Baikov et plusieurs fonctionnaires d'un rang moins important. Cette histoire montre combien il était difficile d'obtenir une telle permission et que la décision se prenait au plus haut rang de l'administration tsariste.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que le Musée d'histoire naturelle de Strasbourg ait désiré également posséder un bison d'Europe dans sa collection. À l'époque, le musée était dirigé par Dominique Auguste Lereboullet, un éminent zoologiste, anatomiste et médecin, qui était aussi doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Strasbourg. Membre et secrétaire de la Société du Musée d'histoire naturelle de Strasbourg, il prenait soin de développer la collection du musée héritée de Jean Hermann, tant en direction du grand public que vers le monde scientifique. Il écrivit avec une certaine fierté : „Seule entre toutes les villes de province, Strasbourg jouit du précieux privilège de posséder un Musée que l'on peut dire complet, non sous le rapport du nombre des espèces, mais par le développement harmonieux et assez bien proportionné des groupes les plus importants⁷”.

Les archives de Strasbourg conservent trois lettres concernant les démarches pour obtenir un bison d'Europe pour le musée [cote 88Z34 (104)].

³ Daszkiewicz, P. et T. Samojlik (2007). Żubry z Puszczy Białowiejskiej ofiarowane królowej Wiktorii. [Les bisons de la Forêt de Białowieża offerts à la reine Victoria] *Matecznik Białowiecki* (1): 15-16.

⁴ Daszkiewicz, P., Jędrzejewska B., Samojlik T. (2005). Połowanie księcia Monako Alberta I w Puszczy Białowiejskiej w 1913 roku i losy dwóch zabitych przezeń żubrów. [Les chasses du prince de Monaco Albert I dans la Forêt de Białowieża en 1913 et le destin de deux bisons tués par lui] *Przegląd Zoologiczny* 49(1-2): 31-38.

⁵ Daszkiewicz, P., Jędrzejewska B., Samojlik T. 2004. Puszcza Białowiecka w pracach przyrodników 1721-1831 [La Forêt de Białowieża dans les travaux des naturalistes 1721-1831]. *Semper*. Warszawa. 185 p.

⁶ Sławiński K., 1931. Zabiegi o pozyskanie żubrów dla muzeum zoologicznego dawnego Uniwersytetu Wileńskiego [Les démarches pour obtenir des bisons pour le musée zoologique de l'ancienne Université de Vilnius]. *Archiwum Historii i Filozofii Medycyny oraz Nauk Przyrodniczych* 11/1.

⁷ Lereboullet D.A., *Notice sur le Musée d'Histoire Naturelle de Strasbourg*. Imprimerie de G. Silbermann, Strasbourg, 1851.



Le tsar Nicolas II (1868-1918)
à la chasse.

Première lettre :

*Ministère des Affaires Etrangères
Direction Politique*

Paris le 8 février 1859

Monsieur le Maire, suivant le désir que vous m'avez exprimé, j'invite le chargé d'affaires de Sa majesté à Pétersbourg à demander au gouvernement Russe pour le musée d'histoire naturelle de Strasbourg un exemplaire empaillé du bison d'Europe. Je m'empresserai de vous informer de la suite qui aura pu être donnée à cette démarche aussitôt que j'aurai reçu la réponse de M. le Mis de Chateaurenard.

*Recevez, Monsieur, les assurances de ma considération très distinguée
Signature (illisible)*

Deuxième lettre :

St. Pétersbourg, le 13/25 Mars 1863

Monsieur,

Son Altesse Impériale Madame la Grande Duchesse Hélène ayant reçu Votre lettre du 30 Janvier a daigné faire demander à S. E. Mr le Ministre des Domaines s'il était possible d'expédier immédiatement au Musée d'histoire naturelle de la ville de Strasbourg un Bison de Pologne.

Par ordre de Son Altesse Impériale, j'ai l'honneur, Monsieur, de Vous communiquer la réponse du Ministre.

Son Excellence ne peut pas disposer pour le moment d'une peau et d'un squelette complet de Bison, mais les ordres nécessaires sont donnés à l'administration locale, pour qu'elle expédie au musée de Strasbourg le premier exemplaire qui se trouvera disponible.

Veuillez Monsieur, communiquer le contenu de cette lettre à la commission administrative du dit Musée, et agréer en même temps l'expression de ma haute considération.

C. d'Abaza, Maréchal de la Cour, Conseiller d'État

Troisième lettre :
[sans date]

*Monsieur Cirilliot, Maire de la ville de Strasbourg
Député au corps Législatif pour le Département du Bas-Rhin*

Monsieur,

En complément à ma lettre du 13/25 Mars 1863, j'ai l'honneur de Vous informer qu'à la demande de Mr le Ministre des domaines, Sa Majesté l'Empereur l'a autorisé le 14/26 Dec. 1864 [il s'agit probablement de 1862] de faire tuer au parc de Beloveje, Gouvernement de Grodno : un bison de Pologne pour le livrer ensuite au Musée d'histoire naturelle de la ville de Strasbourg.

Veillez donc Monsieur, communiquer cette gracieuse décision de Notre Auguste Souverain à la commission administrative du dit Musée, qui n'aurait en conséquence qu'à envoyer un délégué pour se charger du transport du bison, l'ordre étant donné par Mr le Ministre à la Chambre des domaines de Grodno de livrer la dépouille de l'animal à la personne qui se présenterait de la part du Musée de Strasbourg.

Je saisis avec empressement l'occasion de Vous réitérer l'expression de ma haute considération.

C. d'Abaza, Maréchal de la cour, Conseiller d'État

Cependant, ni à Strasbourg, ni à Białowieża ne subsiste la moindre trace d'un éventuel envoi de ce bison. Nous pouvons seulement supposer que la situation politique est en cause. Le 22 janvier 1863 éclata l'Insurrection de Janvier en Pologne-Lituanie. Les combats durèrent jusqu'en octobre 1864. Dans la forêt de Białowieża restent visibles encore aujourd'hui les stigmates et souvenirs de ces combats⁸. Il devait donc être sans doute impossible pour l'administration tsariste d'organiser une chasse aux bisons dans de telles circonstances. Signalons également que la vague de sympathie pour les insurgés rendit les relations franco-russes beaucoup moins cordiales. Ainsi, la collection zoologique de Strasbourg paya probablement les frais de cette mauvaise conjoncture et fut privée de bison de Białowieża.

⁸ Krasieńska M., Samojlik T., Daszkiewicz P. 2013. „Ślady powstań listopadowego i styczniowego w Puszczy Białowiejskiej” [Les traces des insurrections de novembre et de janvier dans la Forêt de Białowieża]. *Gazeta Hajnowska*, 2013, p. 19-23.